REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 SEPTEMBRE 2026

Le deux septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de PLASSAC s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur RICHARD Christophe, Maire, d'après convocations faites le vingt-huit août deux mille vingt-six.

Membres présents : M. RICHARD Christophe, Mme BOUSSELY Monique, M. GERGOUIL Patrick, Mme GOMES Sabrina, Mme BELLET Murielle, Mme BRAND Jennifer, Mme RIAH Amina, M. ARNAUDEAU Fabien, M. CHERE Mickaël, M. FONTENEAU Jérôme, M. JOSELON Mickaël, M. NOEL Pascal, M. PERAUD Mathieu

Membres absents : Mme BLANCHET Aurore, Mme POIGNANT Morgane

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, il a été procédé à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris dans le sein du conseil. Madame BOUSSELY Monique ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 08/07/2026

M. le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance 8 juillet 2026.
Aucune observation n'étant formulée, Municipal le procès-verbal de la séance 8 juillet 2026 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS ET ARRETES DU MAIRE

Le maire rend compte des décisions consenties par délégation du conseil municipal :
Voirie :

N°	Date	Lieu
2026-20	24/07/2026	Autorisation de stationnement n°3, véhicule taxi sur la commune
2026-21	29/08/2026	Titularisation de Tony VRIGNAUD
2026-22	01/09/2026	Autorisation d'ouverture de débit de boisson temporaire (brocante)

DÉLIBÉRATION ACCEPTATION DU REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE SUR L'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE LONGUE DISTANCE (TEITLD) PAR LA CDCH

Le Maire expose à l'assemblée :
Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu la loi de finances autorisant la perception de la Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de Transport de Longue Distance (TEITLD) ;
Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge (CDCHS) en date du 19 février 2026 décidant du reversement d'une partie du produit de la TEITLD aux communes membres ;
Considérant que la somme attribuée à la commune de Plassac au titre de ce reversement s'élève à 1553 € (mille cinq cent cinquante-trois euros) ;
Il convient que le Conseil municipal accepte formellement ce versement et autorise le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à son encaissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

1. ACCEPTE le versement par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge (CDCHS) du produit de la TEITLD pour un montant de 1553 €.
2. PRÉCISE que la recette sera inscrite au budget primitif de la commune (Article 73158 recettes de fonctionnement).

3. DONNE TOUS POUVOIRS au Maire pour signer l'ensemble des documents afférents à cette décision et procéder à l'encaissement

DELIBERATION : AVIS CONSULTATIF PACTE DE GOUVERNANCE

Conformément à l'article L. 5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales, lorsque le conseil communautaire d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre décide d'élaborer un pacte de gouvernance, il doit l'adopter dans un délai de neuf mois après avis des conseils municipaux des communes membres.

Le projet de pacte de gouvernance a été transmis à notre commune le 28 août 2026. Les conseils municipaux disposent d'un délai de deux mois après la transmission du projet de pacte pour rendre leur avis.

Cet avis est consultatif et ne constitue pas une approbation au sens strict, mais une consultation obligatoire des communes membres avant l'adoption définitive du pacte par le conseil communautaire.

Le pacte de gouvernance constitue un document stratégique qui précise les relations entre les communes et leur établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Son contenu est laissé à l'appréciation des acteurs locaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 12 voix pour et 1 abstention,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-11-2 ;
VU la délibération du conseil communautaire en date du 10 juin 2026 décidant de l'élaboration d'un pacte de gouvernance ;
VU le projet de pacte de gouvernance transmis le 28 août 2026 ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit rendre un avis sur ce projet dans un délai de deux mois ;

DÉCIDE :

Article unique : Le conseil municipal émet un avis FAVORABLE sur le projet de pacte de gouvernance soumis par le conseil communautaire de la Haute Saintonge.

DELIBERATION : REMISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les conclusions du dernier rapport de la commission de sécurité, préconisant la réalisation des prescriptions réglementaires suivantes :

- L'isolation des murs de la réserve à matériels pour garantir une résistance coupe-feu 2 heures (CF 2h) ;
- La création d'un sas de communication entre la réserve et la salle, équipé de portes coupe-feu 1/2 heure (CF 1/2h) munies de ferme-portes.

Afin de mener à bien ces travaux de mise en conformité, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter le cabinet d'architecture «Architecture Dimension». Sa mission portera sur l'établissement du dossier de demande de permis de construire et d'autorisation de travaux.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la lettre d'engagement reçue de la part du cabinet d'architecture, en date du 02 septembre 2026, pour un montant total de 4 320,00 € TTC (soit 3 600,00 € HT + 720,00 € de TVA).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les termes de la lettre d'engagement du cabinet « Architecture Dimension » en date du 02 septembre 2026.
- ACCEPTE le montant des prestations proposé, s'élevant à 3 600,00 € HT, soit 4320,00 € TTC.

RETOUR DES COMMISSIONS

1. **Commission Bâtiments**
   - **Logement de la mairie (Remise en location) :** Afin de préparer la relocation du logement, un programme de travaux a été validé :
     - Détartrage du chauffe-eau.
     - Installation de meubles de cuisine (fournisseur : Brico Dépôt).
     - Pose de double vitrage sur les fenêtres et les portes.
     - Retrait de la moquette à l'étage.
     - Réfection complète des peintures.
     - Remplacement des radiateurs obsolètes.
   - **Logements (50 avenue de Haute Saintonge / 1 impasse du Pommier d'Amour) :** Planification des travaux de réfection de la salle de bains du logement situé au 1 impasse du Pommier d'amour. Durant le chantier, les locataires utiliseront la salle de bains du logement contigu située au 50 avenue de Haute Saintonge.
   - **Projet « Maison Vogel » :** Monsieur le Maire a présenté un projet suite à une réunion de travail sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le cabinet Citannova. Une réunion de la commission Bâtiments est à planifier prochainement pour étudier ce dossier.

2. **Commission Voirie (Routes et Chemins)**
   - **Section Fonctionnement :** Validation du budget pour le passage du lamier pour un montant de **5 880,00 €**.
   - **Section Investissement (Réfection de la VC 20 - Route de Chez Doré) :**
     - **Budget alloué :** Le budget total s'élève à 48 000,00 € (composé de l'enveloppe initiale de 43 000,00 € complétée par un virement de 5 000,00 € initialement prévu pour la murette de l'école et non consommé).
     - **Analyse des offres (3 devis reçus) :**

	Devis A	Devis B	Devis C
Remarques	Devis très simple et sommaire peu compréhensible sur les options proposées	Devis conforme à la demande	Devis conforme à la demande avec Proposition 1 : « enduit » Proposition 2 : Grave émulsion
Prix total TTC	**38 751,10€**	**48 512,50€**	**49 029,12€**
Options			**54 245,52€**

     - **Décision :** Après délibération, le **devis B** est officiellement retenu (vote : adopté à la majorité, une abstention).

3. **Commission Communication**
   - **Bulletin municipal :** Organisation prochaine d'une réunion de préparation pour le "Petit Journal" en vue d'une parution programmée cet automne.
   - **Affichage public :** Planification des campagnes de communication sur les panneaux d'affichage routier.

4. **Commission Urbanisme (PLU)**
   - **Ajustements des OAP :** Retour sur la réunion du 2 septembre 2026 avec le cabinet *CITTANOVA* pour l'ajustement des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

5. **Événements et Cérémonies**
   - **Cérémonie du 11 novembre 2026 et Repas des Aînés : Retour sur la réunion de préparation du 29 août 2026 :**
     - **La présence des conseillers municipaux est vivement souhaitée (coût estimé à environ 35 € par élu).**
     - **L'événement sera accessible sur inscription : ouvert à tous, et gratuit pour les habitants âgés de 70 ans et plus.**

1. **Affaires Scolaires (École de Plassac)**
   - **Rentrée scolaire :** Les effectifs attendus pour cette rentrée s'élèvent à 42 enfants.
   - **Aménagements et travaux :**
     - Finalisation des travaux de réfection de la murette de l'école.
     - Renouvellement du mobilier de direction : l'écran de l'ordinateur et la chaise de bureau de la directrice ont été remplacés à titre gratuit.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la lettre d'engagement du 02 septembre 2026, ainsi que tout acte, avenant ou document administratif, technique et financier nécessaire à l'exécution de la présente décision.
- RAPPELLE que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune de l'exercice en cours.

DESIGNATION DES MEMBRES CCID PAR LA DIRECTINON DES FINANCES PUBLIQUES

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
CHERE MICKAËL	FONTENEAU JÉRÔME
JOSELON MICKAËL	RIAH AMINA
BAUDRY CELINE	NOËL PASCAL
YVONNET CINDY	COUIN SABRINA
BIZOIRRE NADIA	MARATHE FREDDY
ARNAUDEAU FABIEN	BELLET MURIELLE

LES EMPLOYES COMMUNAUX

1. Modification des horaires d'ouverture de la mairie

À compter du **1er septembre**, les horaires d'ouverture au public sont rétablis comme suit :

- **Mardi, jeudi et vendredi :** de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- **Mercredi :** de 9h00 à 12h00
- **Samedi :** matinée uniquement, exclusivement sur rendez-vous

2. Ressources humaines (Recrutement)

- **Poste :** ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- **Affectation :** École Emma CHAUVET
- **Contrat** : CDD d'une durée de 1 an à compter du 1er septembre 2026
- **Motif** : Remplacement de Lucie LIAIGRE suite à une fin de contrat

TRAVAUX ET ACHAT DIVERS

1. Bâtiments et infrastructures communales

- **Salle des fêtes (Mise en sécurité) :** Suite au passage de la commission de sécurité, trois propositions d'aménagement ont été formulées par Pascal NOEL. Une demande de validation a été transmise au Capitaine Milan, qui a émis un avis favorable. Par ailleurs, il a été fait appel à Mme PROST (architecte) qui, après visite de la salle, a présenté une nouvelle proposition pertinente. Elle a transmis un devis d'un montant de 4 320,00 € pour une mission partielle d'architecte, incluant l'établissement du permis de construire et l'autorisation de travaux.
- **Éclairage public :** L'horloge de l'éclairage public de la Rue des Géraniums a été remplacée pour un montant de 275,11 €.

2. Suivi des sinistres et assurances (Cambriolage)

- **Dossier d'assurance en cours :**
  - **Véhicule :** Le dossier du camion est toujours en attente du rapport de l'expert, relancé successivement fin juillet puis en août.
  - **Matériel :** L'expertise pour le matériel volé ou dégradé est officiellement planifiée pour le 15 septembre 2026.

3. Voirie et réseaux

- **Rue de la Croix Blanche :** Les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable se sont achevés au début du mois de septembre.

4. Matériel et entretien

- **Matériel roulant :** Une réparation majeure a été effectuée sur le tracteur avec le changement de la pompe à injection, pour un montant total de 2 968,93 €.

2. Restauration Scolaire et Confort des Locaux
   - **Fréquentation de la cantine** : À ce jour, **42 enfants** sont inscrits au service de restauration scolaire.
   - **Amélioration des bâtiments (Objectif 2027)** : La commission Bâtiments est saisie pour mener une réflexion sur la mise en place d'une solution de **climatisation dans les salles de classe** pour l'année prochaine.

DOSSIER EN COURS

1. Plan communal de sauvegarde (PCS)
   - **Désignation des référents** : Mickaël Joselon, Monique Boussely et Jennifer Brand sont chargés de la préparation et de l'élaboration du PCS.
2. Pôle médical
   - **Médecins** : Point d'information sur les rencontres effectuées. À ce jour, aucune démarche ou décision n'est concrétisée.

INFORMATIONS DIVERSES

1. **Désignation de représentant**
   - Monsieur le Maire est désigné délégué pour représenter la commune au sein de la commission territoriale d'Eau 17.
2. **Communication municipale et entretien des espaces verts**
   - **Sensibilisation** : Intégration d'un article d'information dans le bulletin municipal concernant la prévention des incendies et les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).
   - **Espaces verts** : Calendrier des interventions de l'ATEL programmées pour les 14 septembre et 15 octobre.
3. **Projet éolien sur la commune de Consac**
   - Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le flyer élaboré par l'association «Consac Vent Debout», qui s'oppose au projet d'implantation d'une éolienne sur le territoire de la commune de Consac.
4. **SGC Jonzac**
   - Arrivée d'un nouveau directeur du Service de gestion comptable de Jonzac (Comptable public), M. Patrick Calvez a pris son poste début août (il remplace M. Alain Lassalle).

MANIFESTATIONS

- **Calendrier des manifestations réalisées et à venir :**

Date	Evènements
06 septembre 2026	BROCANTE
25 septembre 09h00	Réunion information OLD Parc Misterra Montendre
25 septembre et 2 octobre	ACTUS CAUE 17 - Visites de cours d'école

POINT DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Le maire, Christophe RICHARD

Le secrétaire de séance, Monique BOUSSELY